

BULLETIN D'ADHÉSION 2024 – 2025 à Nature et Montagne 89

Nom:	Prénom:		
Date de naissance : / /	(l'année de naissance ne sera connue que des membres du bureau)		
	Téléphone portable :		
E-mail:			
Notre association est affiliée à la Fédérat	ion Française de la Randonnée Pédestre. Selon vos activités vous devez choisir		
entre deux licences proposées en version	individuelle (IRA et IMPN) et en version familiale (FRA et FMPN).		

Tableau récapitulatif des cotisations pour 2024-2025

	Adhésion NM89	Licence FFR	Cotisation annuelle	Avec l'option Passion Rando ⁽³⁾
IRA ⁽¹⁾	14€	30,85 €	44,85 €	54,85
IMPN (2)	14 €	42,90€	56,90 €	66,90
FRA (1) (sur la base de 2 personnes)	28€	61,50 €	89,50 €	99,50
FMPN (2) (sur la base de 2 personnes)	28€	85,60 €	113,60 €	123,60
Pour les adhérents NM licenciés dans un autre club FFR Dans ce cas indiquer le n* d'adhérent : et fournir obligatoirement copie licence FRP			14 €	24 €

⁽¹⁾ La licence Responsabilité Civile et Accidents Corporels convient pour tout type de randonnée pédestre y compris marche nordique, raquettes, marche en moyenne montagne.

En cas de besoin, tout licencié **Responsabilité Civile et Accidents Corporels** peut prendre une licence **Multi Loisirs Pleine Nature** en cours d'année. Il ne paiera que la différence de prix entre les 2 licences et sera couvert pour le reste de la saison en cours par sa nouvelle licence.

(3) L'abonnement à **Passion rando magazine** (4 numéros par an) est **facultatif**. Il est à 10 € pour les personnes affiliées à la FFRandonnée.

Dans le cas d'une inscription familiale indiquer les coordonnées des autres membres de la famille (4)

Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse et mail

⁽⁴⁾ Sont considérés comme faisant partie de la famille : le conjoint ou concubin, les enfants ou petits-enfants de moins de 25 ans, les enfants sous tutelle ou curatelle jusqu'à 30 ans, fiscalement à charge de leurs parents et vivant sous le même toit qu'eux.

⁽²⁾ La licence Multi Loisirs Pleine Nature convient pour les activités ci-dessus et pour les séjours et itinéraires en montagne pouvant comporter des passages délicats, le cyclotourisme, le VTT et le canoë-kayak.

Ce bulletin dûment complété est à retourner à

Yves DELAMEZIERE nature.montagne89@gmail.com

il doit être accompagné:

- 1 <u>en cas de première adhésion</u>, <u>d'un certificat médical</u> datant de moins de 6 mois attestant l'absence de contre-indication aux activités prévues (nécessaire également dans le cas de reprise d'activité après une interruption de 2 saisons sportives ou plus).
- 2 <u>en cas de renouvellement de licence</u>, <u>d'une attestation</u> (document en dernière page) indiquant que le pratiquant a rempli le nouveau questionnaire de santé fourni par la FFRandonnée.
- 3 d'un chèque correspondant à la cotisation annuelle retenue, à l'ordre de « NM 89 »
- 4 d'une photo d'identité (papier ou numérisée).

Après validation de votre inscription, l'accès à l'Espace Membres du site www.nm89.fr vous sera donné.

Pour terminer, veuillez SVP lire attentivement et signer le contenu de l'encadré ci-dessous

NATURE et MONTAGNE 89

ATTESTATION POUR LES PRATIQUANTS MAJEURS

FOOR LES FRATIQUAITS MAJEORS				
Je soussigné(e), Nom – Prénom :				
 □ Répondu NON à toutes les questions → et je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence. □ Répondu OUI à une ou plusieurs questions → et j'atteste avoir pris connaissance que la commission médicale me conseille vivement de consulter un médecin sur la poursuite des pratiques concernées (loisirs et/ou compétition) tout en sachant que le certificat médical n'est plus exigé. 				
Fait le : / / 202. Signature				